

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-002666 / 71114534
Quintiles Switzerland Sàrl, 1162 St-Prex
Département Site & Patient Associates: help desk et support technique aux hôpitaux dans le monde pour le suivi des tests et des études cliniques
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 F
22.09.2014–21.09.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-002601 / 52195591
BACHEM AG, 1895 Vionnaz
Bâtiment 5: ligne de fabrication produit chimique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
21 H
01.11.2014–31.10.2017 (Renouvellement)
- 14-002794 / 88653545
Arge Tunnel Visp Los 6583, 1950 Sion
Avancement à l'explosif et déconstruction de cintres (métal) dans la galerie pilote
Processus de production concernée par l'annexe de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)
30 H
01.01.2015–31.12.2015 (Nouveau permis)
- 14-002757 / 40719732
Universo S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds
Lignes Appliquées – Secteur Diamantage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H, 12 F
01.11.2014–31.10.2017 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 13-002554 / 71107720
Frigemo SA Bonfrais Bongel, 1024 Ecublens VD
Préparation et chargement des expéditions des produits frais
Besoin particulier de consommation
4 H, 1 F
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)

- 14-000193 / 54516350
Messageries du Rhône et BVA Sion SA, 1950 Sion
Transport et livraison de la presse quotidienne
Besoin particulier de consommation
5 H
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)

- 14-001774 / 65504205
MAILLEFER INSTRUMENTS MANUFACTURING S.à r.l. Instruments
dentaires, 1338 Ballaigues
Ateliers de productions
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
300 H, 122 F
01.07.2014–30.06.2017 (Renouvellement)

- 14-002620 / 52002783
HELIOS A. Charpilloz SA, 2735 Malleray
Atelier «Turbo»
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H, 4 F
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et
du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 14-001218 / 50411695
ST-PAUL SA, 1700 Fribourg
Prépresse: saisie, correction, repro, fabrication des plaques
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)

- 14-001201 / 50411695
ST-PAUL SA, 1700 Fribourg
Impression : rotative et expédition
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H
01.05.2014–31.12.2014 (Renouvellement)

- 14-002716 / 70380425
Taillens SA Boulangerie – Pâtisserie & Tea-Room Salon de thé,
3963 Crans-Montana
Production
Besoin particulier de consommation
32 H, 2 F
01.04.2014–31.03.2017 (Nouveau permis)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 14-002537 / 52091940
Saline de Bex SA, 1880 Bex
Secteur service de maintenance et production évaporation: interventions lors de problèmes techniques sur les équipements de production et les infrastructures du site
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
8 H
01.10.2014–30.09.2017 (Renouvellement)
- 14-002538 / 52091940
Saline de Bex SA, 1880 Bex
Secteur service de maintenance: interventions lors de problèmes techniques sur les équipements techniques et les infrastructures du site
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
4 H
01.11.2014–31.10.2017 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 14-002791 / 51939599
Ceramaret SA, 2014 Bôle
Atelier «Mise en forme»: décharger et charger les fours
Processus de production concernée par l'annexe de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)
2 H
01.12.2014–30.11.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

- 14-001067 / 52042849
British American Tobacco Switzerland SA, 2926 Boncourt
Fabrication de cigarettes (production – logistique – maintenance)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
200 H, 110 F
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu atypique (sans alternance)
(art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

- 14-001773 / 65504205
MAILLEFER INSTRUMENTS MANUFACTURING S.à r.l. Instruments
dentaires, 1338 Ballaigues
Ateliers de productions
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
310 H, 132 F
01.07.2014–30.06.2017 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

18 novembre 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail